

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Panacur Petpaste 187,5 mg/g pâte orale pour chiens et chats

2. Composition

1 g de pâte orale contient :

Substance active :

Fenbendazole 187,5 mg

Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E 218) 1,7 mg

Parahydroxybenzoate de propyle 0,16 mg

Pâte blanche à gris clair, lisse, étalable, homogène.

3. Espèces cibles

Chien et chat.

4. Indications d'utilisation

Pour le traitement des infestations par nématodes gastro-intestinaux chez les chatons, les chats adultes, les chiots et les chiens adultes. Chez les chiens, il aide également à contrôler le protozoaire *Giardia*.

Chatons et chats adultes :

Infestations causées par les nématodes gastro-intestinaux suivants :

- *Toxocara cati* (stade adulte)
- *Ancylostoma tubaeforme* (stades adulte et immature).

Chiots et chiens adultes :

Infestations causées par les parasites gastro-intestinaux suivants :

- *Toxocara canis* (stade adulte)
- *Ancylostoma caninum* (stade adulte)
- *Uncinaria stenocephala* (stades adulte et immature)
- *Giardia* spp.

5. Contre-indications

Ne pas utiliser chez les chiennes gestantes jusqu'au 39^{ème} jour de gestation.

Ne pas utiliser chez les chattes gestantes.

Voir rubrique 6 : " Mises en gardes particulières ".

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières :

La résistance des parasites à une classe particulière d'anthelminthiques, peut se développer à la suite de l'utilisation fréquente et répétée d'un anthelminthique de cette classe.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Comme la précision du dosage est limitée, le médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé chez les chatons et les chiots de moins de 1 kg.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Éviter autant que possible tout contact avec la peau. Se laver les mains après utilisation. Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la substance active ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Gestation :

Ne pas utiliser chez les chiennes gestantes jusqu'au 39^{ème} jour de gestation.

Le médicament vétérinaire peut être utilisé chez les chiennes gestantes durant le dernier tiers de la période de gestation.

Toutefois, comme les effets tératogènes causés par le métabolite du fenbendazole, l'oxfendazole, ne peuvent pas être totalement exclus, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Ne pas utiliser chez les chattes gestantes.

Lactation :

Le médicament vétérinaire peut être utilisé chez les chiennes et les chattes allaitantes.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Aucune connue.

Surdosage :

Chez les chiens, après traitement de 3 x le dosage recommandé ou pendant une période de 3 x la durée d'utilisation proposée, on peut observer une induction transitoire d'une hyperplasie lymphoïde dans la muqueuse gastrique. Ces résultats n'ont aucune pertinence clinique.

Chez les chats, aucun effet indésirable lié au traitement n'a été observé après surdosage avec le même schéma posologique.

7. Effets indésirables

Chien et chat :

Très rare
(<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):
Vomissements, diarrhée ¹

¹ Généralement légère.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie orale.

Chaque applicateur contient 4,8 g de pâte, soit 900 mg de fenbendazole. Le piston présente 18 graduations, correspondant chacune à 50 mg de fenbendazole. Le nombre d'unités souhaité peut être sélectionné en tournant l'anneau sur le piston.

Un applicateur de médicament vétérinaire convient pour l'administration aux animaux de compagnie jusqu'à 6 kg de poids vif. Si le poids vif de l'animal à traiter est supérieur à 6 kg, il faut utiliser plus d'un injecteur.

Chats adultes :

Posologie : 75 mg de fenbendazole par kg de poids vif (PV) par jour pendant 2 jours consécutifs.

Une dose journalière pour 2 kg de poids vif (PV) correspond à 3 graduations du piston. Le schéma posologique est donc le suivant :

jusqu'à 2 kg de PV	par jour : 3	graduations de l'applicateur par jour pendant 2 jours
de 2,1 kg à 4 kg de PV	par jour : 6	graduations de l'applicateur par jour pendant 2 jours
de 4,1 kg à 6 kg de PV	par jour : 9	graduations de l'applicateur par jour pendant 2 jours

etc.

Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.

Chatons, chiots et chiens adultes :

Posologie : 50 mg de fenbendazole par kg PV par jour pendant 3 jours consécutifs.

Le schéma posologique est le suivant :

de 1,0 kg à 2 kg de PV	par jour 2	graduations de l'applicateur par jour pendant 3 jours
de 2,1 kg à 3 kg de PV	par jour 3	graduations de l'applicateur par jour pendant 3 jours
de 3,1 kg à 4 kg de PV	par jour 4	graduations de l'applicateur par jour pendant 3 jours
de 4,1 kg à 5 kg de PV	par jour 5	graduations de l'applicateur par jour pendant 3 jours
de 5,1 kg à 6 kg de PV	par jour 6	graduations de l'applicateur par jour pendant 3 jours

etc.

L'élimination d'*Ancylostoma tubaeforme* chez les chats adultes, de *Giardia* spp. chez les chiens et/ou des ascaris, en particulier chez les chiots et les chatons, peut être incomplet chez des animaux individuels, de sorte qu'il reste un risque potentiel d'infection pour l'homme. Il convient donc de procéder à un nouvel examen fécal et, sur base des résultats, de procéder à un nouveau traitement si nécessaire, selon l'avis du vétérinaire.

Un sous-dosage peut conduire à une utilisation inefficace et favoriser le développement d'une résistance.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Pour la préparation de la première utilisation de l'applicateur, retirez l'embout de l'applicateur et tournez l'anneau du piston, jusqu'à que le bord de l'anneau le plus proche de l'embout s'aligne avec le zéro (0) du tube. Appuyez sur le piston et jetez toute pâte expulsée. L'applicateur est prêt à l'emploi. Le piston présente 18 graduations, correspondant chacune à 50 mg de fenbendazole. Déterminez le nombre de graduations nécessaires en fonction du poids de l'animal. Tournez l'anneau jusqu'à la graduation correspondante du piston.

Administrez le médicament vétérinaire directement dans la gueule après le repas en introduisant l'applicateur sur la base de la langue.

La pâte peut également être mélangée à la nourriture.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25 °C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette et la boîte après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire non soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE- V271652

Conditionnements : boîte en carton de 1 ou 10 applicateurs.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Juillet 2024

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Intervet International B.V., Wim de Körverstraat 35, 5831 AN Boxmeer, Pays-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

Intervet Productions S.A., Rue de Lyons, 27460 Igoville, France

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

MSD Animal Health Belgium

Tél: + 32 (0)2 370 94 01

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.